



**Discours pour le Débat d'Orientations Budgétaires  
Lundi 31 janvier 2022 à MAGNY-COURS**

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Chers collègues,

Je remercie Serge SAULNIER pour cet accueil et j'en profite, au nom de cette Assemblée, pour te remercier du travail que tes équipes et toi-même menez au quotidien pour développer cet équipement et le faire rayonner à l'échelle internationale.

Je vous souhaite la bienvenue pour cette session dont l'ordre du jour appelle notamment la première étape du débat d'orientations budgétaires, temps fort s'il en est de la vie de notre institution.

Ce débat accueilli aujourd'hui dans notre hémicycle est un temps d'échanges capital qui nous rassemble et les contributions de toutes et tous permettent de nourrir la vie démocratique départementale.

Cette vitalité, vous le savez, est pour nous primordiale pour construire des politiques publiques au service de l'amélioration de la vie de nos concitoyens.

**A l'heure d'une crise démocratique** qui se manifeste davantage à chaque élection, **à l'heure aussi où la notion-même de territoire** n'a jamais été autant mentionnée dans les discours, **le rôle de l'action publique** départementale et notre **attachement aux solidarités humaines et territoriales doivent être réaffirmés avec force et ambition.**

Je sais pouvoir compter sur **une volonté commune**, de tracer pour les habitants de la Nièvre, les conditions d'une part **d'un quotidien adouci** et **d'une plus grande justice sociale**, et d'autre part celles de l'horizon de leurs envies.

**L'échelle du département** est, comme le dit le docteur en géographie Laurent CHALARD, « **la meilleure grille de lecture du territoire français** ».

C'est à l'aune de nombreux enjeux sur lesquels je reviendrai, comme de la crise sans précédent que nous connaissons depuis deux ans qui les a exacerbés, que nous sommes en droit et en devoir d'attendre beaucoup de la Loi dite « 3ds » (projet de loi relatif à la **différenciation, la décentralisation, la déconcentration** et portant diverses mesures de **simplification** de l'action publique locale, autour du transports , la santé, le logement social...) en cours de discussion.

La décentralisation ne peut se résumer à des promesses sans moyens réels.

Elle est plus nécessaire que jamais, les Français le disent, nos réponses de proximité le démontrent.

Et déjà, nous nous sommes engagés pour cela, qu'il s'agisse de notre combat contre la recentralisation du RSA, la remise en place des contrats aidés que nous appelions de nos vœux, ou encore l'engagement additionnel de l'État arraché de haute lutte quant à sa participation à la revalorisation des aides à domicile et plus largement des métiers du lien.

La crise sanitaire, sociale, numérique et économique, a une fois de plus prouvé que le développement des services publics de proximité constitue un atout essentiel pour maintenir et renforcer le lien, l'accès aux droits, pour faire davantage pour celles et ceux qui ont moins, pour offrir à tous les Nivernaises et les Nivernais la même qualité de service où qu'ils habitent.

Qu'il s'agisse de nos aînés, des personnes en situation de handicap, des personnes et des agents qui se sont retrouvés en première ligne, des entrepreneurs en difficulté, des enfants et des familles en besoin de protection, la crise et les réponses gouvernementales ont **fragilisé des pans entiers de l'action publique** locale et de ceux qui la font au quotidien.

J'en veux pour preuve **les insuffisances criantes du Ségur de la santé**, alors même que certaines compétences des collectivités locales semblent vouloir être confortées dans le cadre de la future Loi 3ds.

Les métiers du lien, ciment d'une cohésion sociale fondée sur la solidarité envers les plus vulnérables, sont eux-mêmes en situation de grande fragilité, oubliés du Ségur.

Nous avons alerté Olivier VERON comme Jean CASTEX sur les angles morts des dispositifs de revalorisation salariale retenus au titre de la crise sanitaire, sur le besoin d'une reconnaissance et de moyens humains et matériels aux structures d'accompagnement social, le manque de personnels dans les établissements de santé et médico-sociaux de la Nièvre qui conduit à des fermetures de services.

Force est de constater que **la crise sanitaire a également mis en lumière l'effondrement de notre système de santé**, dans la prise en charge en établissements comme en ambulatoire ou à domicile.

Cet effondrement est le fruit de politiques successives qui ont privilégié l'approche comptable de court terme à une véritable stratégie de long terme protectrice de ses usagers.

Cet effondrement est le fruit d'une incurie des dirigeants, de leur aveuglement face aux difficultés annoncées :

- la désertification médicale à l'œuvre depuis de nombreuses années,
- le vieillissement démographique auquel les professionnels du soin, du lien, n'échappent pas plus que le reste de la population,
- l'augmentation tendancielle des besoins de soins, de prise en charge, d'accompagnement social.

Il est essentiel d'accélérer et d'augmenter les formations sur ces métiers et d'innover sur les modalités de leur installation dans notre Nièvre.

Face à cela et dans l'exercice des compétences qui sont les siennes, le Conseil départemental saura prendre ses responsabilités.

Nous ne pouvons accepter que celles et ceux qui, dans l'abnégation de leurs engagements – parfois au détriment de leur propre sécurité – soient oubliés.

Nous ne pouvons accepter que de telles situations fassent courir un risque de crise de vocation, qui obère l'accès aux soins et la pérennité de notre modèle social, où la perte de chances ne sera jamais un risque acceptable.

Cette fragilisation s'inscrit dans un contexte plus large marqué par une inflation inquiétante des prix à la consommation et une augmentation sans précédent du prix de l'énergie.

Nous devons tenir compte de cela dans nos ambitions, dans nos réponses immédiates, comme dans notre capacité à se projeter dans l'avenir car c'est bien de cela dont il s'agit :

- une précarisation galopante et des besoins sociaux, économiques et environnementaux croissants.

Dans ce contexte, le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2022 amène à vous proposer de réaffirmer une stratégie financière dessinée depuis le début de notre mandature.

Elle est fondée sur plusieurs principes :

- la responsabilité budgétaire naturellement,
- le développement d'un haut niveau de services publics de proximité
- et l'engagement clair de notre collectivité vers des projets d'avenir.

**La responsabilité budgétaire tout d'abord**, qui s'appuie sur la progression des recettes de fonctionnement en nous permettant d'engager les dépenses utiles à nos concitoyens, aujourd'hui et demain.

La hausse des recettes est plurifactorielle :

- Le contexte économique favorable avec un taux de croissance estimé à 4 % en 2022 en est un élément, qui aura en outre comme conséquence une stabilisation de la progression du RSA.
- A cela vient s'ajouter une augmentation de plus de 30 % des droits de mutation à titre onéreux grâce à une dynamique forte de nouveaux arrivants dans la Nièvre.  
Nous pouvons nous en réjouir. Cela nous oblige également, nous y reviendrons.
- La croissance de la Taxe de solidarité sur les contrats d'assurance en hausse de plus de 6 % nous permet en outre d'enregistrer des recettes qui s'établissent à **55 millions d'euros**

Je souligne volontiers, la progression de l'épargne brute qui permet conjointement de contribuer à la réduction du niveau de l'emprunt et à l'accroissement des investissements par une capacité d'autofinancement accrue.

C'est un point fondamental de notre stratégie budgétaire car nous ne construirons pas l'avenir de la Nièvre sans affirmer haut et fort que **l'action publique ne peut être observée uniquement au regard de ce qu'elle coûte mais bien de l'investissement d'avenir qu'elle représente.**

Alors n'oublions pas que ces discussions budgétaires n'ont de portée que lorsque nous les mettons au regard des réalisations concrètes qu'elles permettent d'accomplir.

**Et je le redis, nous ne voulons pas maintenir les services publics, nous voulons les augmenter, améliorer leur qualité, renforcer leur impact.**

En effet, en face de ces recettes, les prévisions travaillées à ce jour mettent en évidence des hausses dans les dépenses de fonctionnement, nous le savons, nous nous y sommes engagés.

D'autant que ces dépenses de fonctionnement, notamment portée par la masse salariale, sont par ailleurs contrebalancées pour partie par des recettes conséquentes, et un effort financier partagé par nos partenaires habituels, l'Europe, l'État, l'ARS entre autres :

- concernant les différents dispositifs que le Département mène déjà, comme le centre de vaccination, le plan pauvreté ou le déploiement des conseillers numériques, les salaires sont intégralement compensés,
- concernant certaines mesures que le département envisage de renforcer comme l'accompagnement global des travailleurs sociaux, 500 k€ seront financés par le Fonds Social européen,
- concernant la mise en place de nouveaux dispositifs tel que, dans le cadre du « Plan santé », le recrutement de médecins salariés ainsi que l'extension du système de bourses destinés à pallier l'insuffisance d'offre médicale, des recettes seront générées à hauteur de leurs consultations,
- Des engagements forts seront pris vis-à-vis de la jeunesse avec un investissement massif dans les collèges, en hausse de 40 %, j'y reviendrai,
- La revalorisation des personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile, mesure nécessaire et légitime, qui représentera 2,4 millions d'euros à partir de 2022, compensés à 50 % par l'État grâce à notre intervention.

La stratégie budgétaire s'accomplit dans ce contexte avec un niveau d'investissements dont les ambitions sont à la hauteur des responsabilités qui sont les nôtres et de notre indiscutable utilité dans la réponse aux besoins de nos concitoyens.

Elle s'inscrit aussi dans un contexte où des marges de manœuvre ont été dégagées et le cadre contractuel et partenarial a été consolidé.

**Elle est utile au présent, nécessaire pour l'avenir.**

**Les crises structurelles** auxquelles nous sommes confrontés ne peuvent s'accommoder d'une timidité dans l'innovation.

Soyons inventifs dans nos réponses à ces crises ! Imaginez, nous ne connaissons pas la moitié des métiers qui existeront dans 10 ans.

Cette réalité ne laisse pas de place à une frilosité dans notre volonté à construire dès aujourd'hui la Nièvre de demain, au service de ses habitants, dans une ruralité attractive, rénovée, modernisée.

Ces crises sont multiples, complexes, interconnectées, et comme le rappelle **Edgar Morin, « la révolution qui s'impose est la révolution mentale qui permet d'affronter les complexités, d'intégrer les connaissances et de résister aux régressions ».**

Le défi et les enjeux sont tels que nul ne peut aujourd'hui prétendre être seul détenteur des réponses à fournir.

**L'héritage jacobin doit s'effacer au profit de l'intelligence collective et la construction partagée des communs territoriaux.**

L'urgence est au débat démocratique, qui doit plus que jamais prendre sa pleine et juste place.

Nous ne ferons pas pour les citoyens de la Nièvre sans faire avec eux.

Il nous faut aller à leur rencontre, ne pas supputer les vécus et les besoins mais les écouter pour trouver ensemble les solutions pertinentes, protectrices et durablement émancipatrices.

**C'est le sens de cette grande initiative de la Concertation citoyenne « Imagine la Nièvre ! » qui viendra nourrir le programme de la mandature et dont je le crois, nous pouvons être fiers.**

Cette démarche innovante nous permettra d'écouter activement ceux qu'on écoute que trop rarement et de dialoguer directement pour redonner du sens à l'action politique.

« Imagine la Nièvre » nous permettra également d'appréhender collectivement les chemins à emprunter pour répondre aux impacts des différentes crises qui traversent nos vies.

Les bouleversements sont démographiques, numériques, climatiques, touchent à l'agriculture, aux déplacements, l'alimentation, la santé, transforment nos modes de production et de consommation.

**Ils nous imposent d'adapter nos outils et nos politiques à l'évolution de la société.**

**Si « Imagine La Nièvre ! » est une des réponses que nous proposons à la multiplicité des crises, c'est également l'engagement d'une réflexion plus profonde sur le territoire que nous voulons demain, pour nous, pour nos enfants.**

Nous devons nous interroger sur les visions des citoyens qui font vivre notre territoire et leurs attentes qui sont parfois différentes de ce que les élus appréhendent.

L'enjeu est double :

- celui de la qualité de vie sur nos territoires et donc de l'attractivité du Département, mais également celui de redonner confiance dans les politiques publiques qui sont parfois perçues comme éloignés des citoyens.

Et ces projets ont des noms, ils sont le fil conducteur de cette mandature.

**La solidarité sera renforcée sur l'ensemble des parcours de vie de nos concitoyens, du berceau au tombeau :**

- **Dès le plus jeune âge, avec notamment le schéma départemental de l'enfance, qui nous permettra l'embauche de professionnels dans le cadre d'un co-financement avec l'ARS et la construction du nouvel établissement de protection de l'enfance.**

**Ce projet ambitieux permettra notamment d'améliorer l'offre à l'égard des plus jeunes.**

- **A l'adolescence**, avec la volonté dès 2022, **d'adapter l'outil pédagogique grâce à d'importants investissements dans les collèges.**
  - Ces investissements s'inscriront dans une stratégie plus large de contribution et de réponse à la transition écologique, qu'il s'agisse des travaux thermiques, de la rénovation des cuisines, ou du développement d'une autre alimentation et d'un nouveau cadre partenarial local à travers la mise en place de circuits courts.
  - Il n'y a pas de parcours de vie sans espaces de vie, qui constituent eux-mêmes un élément de la cohésion sociale dès lors qu'ils s'ouvrent sur les territoires.  
**C'est le sens du projet « Collèges de demain » que nous construirons ensemble et qui fera de ces établissements des centres de ressources pour le territoire.**
- **Au cours de la vie professionnelle**, pour l'accès à l'emploi et dans le **cadre de la lutte contre la pauvreté où un axe majeur sera encore développé** :
  - L'extension progressive à l'ensemble du territoire de **l'initiative Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée**.  
Nous sommes fiers de porter avec d'autres départements la preuve que ce projet est essentiel aux territoires dans lesquels le chômage persiste et où l'accompagnement à la formation a longtemps fait défaut.  
L'accès à l'emploi est constitutif du projet de vie de chaque citoyen.
  - Nous resterons également attentifs, notamment par une plus grande coordination des structures d'aides et une connaissance toujours plus aiguë des situations individuelles, à ce que l'accès aux droits soit effectif partout et pour tous.

- **Envers nos aînés dont on sait les besoins grandissants :**

- 

- L'allongement de la durée de vie témoigne du développement de nos sociétés.

Il s'agit là de progrès incontestables mais qui engendrent aussi une responsabilité sociale, morale dans l'accompagnement de celles et ceux qui sont fragilisés par l'avancée en âge, l'isolement et la perte d'autonomie qui y sont associés.

- Le défi de prise en charge du vieillissement est aussi celui de la solidarité territoriale et intergénérationnelle.

**Le schéma départemental pour l'autonomie et le projet de « maison de retraite du futur »** portent comme ambitions d'améliorer les conditions de vie de nos aînés quelles qu'elles soient, de rompre avec « l'isolationnisme » des maisons de retraite et souvent du domicile, de les ouvrir sur leur environnement de proximité, de les réhabiliter comme des lieux de vie à part entière.

- Nous nous engagerons aussi dans l'accompagnement de celles et ceux, professionnels ou non, qui les accompagnent au quotidien.

Ainsi, une **plateforme de répit pour les aidants** est expérimentée, **un Village répit est toujours en réflexion à Chevroches et les métiers de l'accompagnement et du lien peuvent compter sur un soutien sans faille de notre part.**

**De manière transversale, l'accès aux soins et à l'accompagnement social est une priorité,** un engagement envers tous les Nivernaises et les Nivernais.

**Le Programme Départemental d'action et de mobilisation pour la Santé** en cours d'élaboration en est l'un des marqueurs clefs, témoin de notre stratégie de combat pour l'accès aux soins, contre les inégalités sociales et de santé, contre le risque de désertification médicale, pour développer notre capacité à gérer les urgences plutôt que les carences.

L'effondrement du système de santé en cours est intolérable.

Face à la fois à l'urgence et à la carence fautive de l'Etat, nous avons décidé de tout mettre en œuvre pour garantir aux citoyens leur droit élémentaire à la santé.

**Le recrutement par le Département de 20 médecins salariés** pour pallier le déficit de professionnels de santé dont sont victimes de nombreux territoires de la Nièvre est une mesure phare.

**Le plan de lutte contre l'illettrisme** que nous engageons, avec la collaboration de nos partenaires, aboutira dès la fin de cette année à un diagnostic le plus exhaustif possible de la population en situation d'illettrisme sur le Département.

Nous allons évaluer, avec les professionnels et les publics fragiles, leurs besoins afin d'identifier les manques dans l'offre susceptible d'améliorer la situation des personnes en situation d'illettrisme.

Il faudra donc prendre en compte les solutions existantes, les évaluer et proposer des solutions nouvelles.

Ce travail sera suivi par un comité de pilotage associant, bien sûr, nos services départementaux, mais également nos partenaires qui travaillent déjà sur cette question.

En rassemblant nos forces et nos expertises, nous serons en capacité de proposer un plan de lutte contre l'illettrisme véritablement transversal, tant dans le type de réponse apportée que dans les publics bénéficiaires (jeunes, personnes sans emploi ou en emploi...).

Nos ambitions pour la santé et l'accompagnement social prendront également corps dans la collaboration permanente, par exemple avec les services du SDIS et une plus grande articulation avec l'ensemble des forces en présence sur le territoire.

Déjà, je les en remercie car je sais que nous saurons mobiliser les agents nécessaires pour mettre en œuvre des solutions innovantes et qui toujours font primer l'intérêt général, la sécurité et le mieux-vivre des personnes.

**C'est aussi le sens de notre volonté d'une plus grande reconnaissance et du développement des métiers du lien, je l'ai déjà évoqué.**

**Notre attachement à la solidarité se traduira aussi envers nos partenaires, en appui aux territoires**, sans l'action desquels les crises actuelles auraient des répercussions tout autres sur la vie de nos concitoyens.

Ainsi, qu'ils soient publics avec la mise en place de nouveaux contrats à destination des EPCI à hauteur de plus de 17 millions d'euros sur 2021-2026, ou associatifs avec le maintien des subventions, notre soutien leur est ici renouvelé.

Ces derniers sont des acteurs essentiels dans l'amortissement des crises, dans la construction de nouveaux modèles économiques et sociaux, plus soucieux de l'avenir et qui participeront à l'attractivité durable du territoire.

**Nous avons la ruralité chevillée au corps, nous saurons la faire rayonner.**

L'exode est aujourd'hui urbain et la Nièvre dispose de tous les atouts pour prendre sa part dans cette évolution déterminante pour ses projets d'avenir.

Pour cela, il nous faut dès maintenant travailler à la rendre plus attractive, à la désenclaver.

La rendre plus attractive c'est œuvrer sur plusieurs fronts en même temps, c'est prendre toute la mesure des compétences qui nous incombent en matière de mobilité au sens large, de transports, d'accès facilité au télétravail, de mise en œuvre du village du futur, de développement de sa notoriété avec des marques propres, avec une plus grande visibilité donnée à ses atouts paysagers, sportifs, économiques, agricoles, écologiques...

A cette fin, des investissements structurants verront le jour, tels que :

- la revitalisation des campagnes à travers **les « Villages du futur »** et l'idée du **« droit aux villages »**.
- l'installation du très haut débit va s'accompagner d'un effort équivalent pour le développement des usages et d'une culture numérique pour le plus grand nombre, dont le Département doit être le maître d'œuvre et le coordonnateur.
- la poursuite de l'amélioration de nos axes routiers, avec l'achèvement des travaux de la mise en œuvre de la deux fois deux voies de la RN7, le triplement de la longueur des véloroutes et des voies vertes...
- L'émergence des tiers lieux alliant dimensions économiques, sociales, territoriales, agroécologiques, sera également au cœur des dispositifs à mêmes de faire rayonner la Nièvre et d'accompagner les mutations à l'œuvre.

**L'adaptation au changement climatique sera au cœur des préoccupations de notre projet.**

Les enjeux pour l'avenir sont considérables, les atouts pour la vitalité et l'attractivité de la Nièvre sont évidents.

De beaux projets seront engagés, ils auront là aussi comme moteurs premiers, **le vivre mieux** et le développement économique des Nivernaises et des Nivernais.

Ainsi, je citerais volontiers quelques-uns d'entre eux :

- Nous soutiendrons le monde agricole dans les exigences de la transition écologique. Nous n'ajouterons pas des difficultés aux difficultés.  
Nous n'accepterons pas que le corollaire de la transition écologique soit la casse sociale.
  - Nous œuvrerons notamment à la transformation, la commercialisation et la consommation en local des produits agricoles nivernais à coûts raisonnables.  
Il s'agit de construire un système alimentaire de proximité, juste et durable.  
Le 100 % local est l'un de nos engagements de mandat et c'est une priorité pour la restauration collective sur tout le territoire nivernais notamment dans les collèges, les maisons de retraite,...
- Notre engagement dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** prend également forme dans l'achat de **16 hectares de parcelles agricoles à Challuy**.

Aussi, 3 projets vont se réaliser sur l'ensemble des parcelles :

- un chantier d'insertion en maraîchage avec l'ASEM,
  - une expérimentation de légumes de plein champ
  - ainsi qu'une action liant l'agriculture et la biodiversité.
- l'implantation d'ombrières photovoltaïques à grande échelle contribuera à la production d'énergie propre, renouvelable et qui ne grève pas davantage le pouvoir d'achat affaibli de nos concitoyens.
  - Nous testerons la « Forêt de demain » en associant les citoyens à sa gestion.  
Il s'agit de s'opposer à la gestion marchande des forêts et notamment à la pratique des coupes rases qui est destructrice pour la faune et la flore locales.

Nous ne partons pas de zéro dans ces domaines et je sais que nous pourrons profiter de l'expertise de nos agents, dont je tiens ici et pour finir à remercier l'engagement inaltérable pour l'intérêt général, le développement de leur territoire vis-à-vis duquel je mesure chaque jour leur attachement.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à Johanna BUCHTER, directrice générale adjointe en charge de la solidarité, la culture et les sports, qui prend nouvellement ses fonctions.

Je sais pouvoir compter sur les services pour faciliter son intégration et lui permettre de prendre ses fonctions dans les meilleures conditions.

Voici mes chers collègues, les mots que je tenais à avoir devant vous aujourd'hui, à l'occasion de cette étape importante que constitue le débat d'orientations budgétaires.

Vous l'aurez compris, notre équipe porte au débat une stratégie budgétaire fidèle à nos engagements, qui permet d'avancer sereinement, tout en innovant avec ambition pour la Nièvre, pour une ruralité vivante, des services publics développés en faveur de l'amélioration de la vie de ses habitants.

Remplissons ardemment nos missions, relevons les défis d'avenir, portons la Nièvre à la hauteur de ce qu'elle mérite.

Notre force est dans la proximité de notre action et la réaffirmation quotidienne que le progrès humain dirige nos ambitions.

Merci pour votre écoute.

**Fabien BAZIN**

**Président du Conseil départemental de la Nièvre**